

L'AFD, VOTRE PARTENAIRE POUR FINANCER LES PME



Au Sud du Sahara,
les PME génèrent
près de

60%

des emplois et un
tiers du PIB.

90%

des TPE/PME
subsahariennes
n'ont pas accès au
crédit ou n'y ont
pas recours.

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'essentiel du tissu économique dans les pays en développement et émergents. Pour créer et développer leur activité, elles ont besoin de ressources financières, à moyen et long terme. Mais souvent perçues comme une clientèle risquée, leur accès au financement reste très limité. En réponse, l'AFD propose aux institutions financières un dispositif de partage des risques : ARIZ.



UN OUTIL, DEUX OFFRES



Vous êtes un organisme prêteur,



Vous êtes en Afrique, en Amérique Latine ou en Asie,



Vous souhaitez développer votre activité avec les TPE et PME, tous secteurs confondus,



Nous partageons avec vous le risque lié à ces financements.

	SOUS-PARTICIPATION EN RISQUE SILENCIEUSE	MONTANT MAXIMUM DES PRÊTS GARANTIS	QUOTITÉ GARANTIE
GARANTIE INDIVIDUELLE ACCORDÉE PRÊT PAR PRÊT		4 millions € ou la contre-valeur en monnaie locale	50 % du prêt pour les PME 75 % du prêt pour les IMF
GARANTIE ACCORDÉE POUR UN PORTEFEUILLE DE PRÊTS		Entre 10 000 et 300 000 € ou leur contre-valeur en monnaie locale	50 %

Les avantages du partage de risque ARIZ



une couverture **en monnaie locale** ou dans la devise du prêt (sans risque de change)



un dialogue régulier avec l'agence locale de l'AFD



une indemnisation rapide en deux temps

Grâce au prêt de la BoA, garanti par ARIZ, nous avons pu acquérir la première IRM du Niger en 2014. À ce jour, 153 personnes ont bénéficié d'une IRM.

Ali Ada,
directeur de la
polyclinique Magori
à Niamey



DURÉE DES PRÊTS ÉLIGIBLES

2 à 12 ans
pour les PME

1 à 12 ans
pour les IMF

Entre 1 et 7 ans
Durée
d'imputation
des prêts : 2 ans

RISQUES COUVERTS

Perte finale
après
recouvrement
des sûretés
prises par
le prêteur

FAITS GÉNÉRATEURS

Déchéance
du terme
déclarée par le
prêteur,
procédure
d'insolvabilité

INSTRUCTION

Instruction rapide
par l'agence locale
de l'AFD à partir du
dossier de crédit
de l'institution
financière

Délégation à
l'institution
financière
de l'analyse
du risque

ENGAGEMENT

Communication
d'informations sur
le prêt garanti :
signature,
versement,
impayés

Communication
d'un reporting
semestriel
sur les prêts
garantis

ARIZ EN 3 MOTS



CONFIANCE

une équipe locale à vos côtés,
une relation de proximité



SIMPLICITÉ

un outil standard, simple
et rapide d'utilisation



ACCÉLÉRATEUR

un outil pour développer
votre activité PME



**ARIZ est un
produit stimulant
pour la banque :
il a permis
d'accompagner
plus de 300 PME
ivoiriennes
depuis 10 ans.**

Harold Coffi,
directeur général
adjoint de la
Société Générale (SGBCI)
en Côte d'Ivoire



QU'EST-CE QU'ARIZ ?

ARIZ est une garantie en perte finale proposée par l'AFD aux institutions financières pour couvrir 50 % à 75 % d'un prêt individuel ou un portefeuille de prêts aux PME et aux institutions de microfinance (IMF). Elle permet :

Aux entreprises, de l'artisan à la PME structurée

- d'accéder à des crédits d'investissement.

Aux institutions de microfinance

- de se financer et de déployer leur activité de prêts.

À nos partenaires financiers

- de partager le risque de crédit,
- de réduire le niveau de sûreté exigé,
- d'être accompagné dans le développement d'une stratégie et d'offres PME,
- d'accroître leur capacité d'intervention grâce à l'amélioration de leur ratio de solvabilité et la signature de l'AFD.

10 ANS D'ARIZ



+ 1 500
garanties signées



75 IMF
soutenues



+ 6 000 PME
accompagnées



100
banques
partenaires



37 pays
(90 % de
l'activité en
Afrique)



1,8 Milliards €
de prêts garantis

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Avec sa filiale dédiée au secteur privé (Proparco), elle dispose d'une large palette d'instruments financiers et extra-financiers : subventions, prêts, lignes de crédit, garanties, prises de participation, assistance technique. La diversité et la complémentarité de ces outils lui permettent de s'adapter aux spécificités de chaque contrepartie, de chaque pays ou région. Présent sur tous les continents grâce à un réseau de 85 bureaux, le groupe AFD a consacré 9,4 milliards d'euros en 2016 au financement de projets publics et privés dans les pays en développement et émergents, ainsi que dans les Outre-mer français.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
5 rue Roland Barthes, 75598 Paris Cedex 12 - France
Tél. +33 1 53 44 31 31 — Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

 www.facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
 www.youtube.com/user/GroupeAFD